

Rennaz, le 02 octobre 2026

ROUTE CANTONALE 705 B-P
Leysin - Ormont-Dessous

DANGERS D'AVALANCHES

1. Commission locale

1.1. Composition

Commune de Leysin	Laurence Habegger, Syndique, Présidente	079 274 43 38
	Pierre-Alain Dubois, Municipal, Vice-président	078 605 47 44
Commune d'Ormont-Dessous	Rémy Fischer, Syndic, Président	079 778 33 78
	Clément Dupertuis, Municipal, Vice-président	079 679 87 42
Service sécurité et prévention avalanches	René Pavillard, Responsable	079 606 13 92
	Patrick Mesot, Remplaçant	079 658 27 40
	Fabian Pavillard, Remplaçant	079 614 90 38
Sécurité publique	Daniele De Benetti, Assistant sécurité publique	079 312 89 31
	Murielle Gisiger, Rempl sécurité publique	079 610 32 26
Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR), entretien	Jacques Rumo, Chef cantonnier	079 281 15 18
	Adrien Chablais, Rempl chef cantonnier	079 906 95 99
DGMR - Responsable de région	Mario Gheza, Voyer	079 416 25 38
DGMR - Collaborateur du voyer	Lars Theiler, Guide de montagne	079 310 53 38

1.2. Réunion de la commission

À la demande de tout membre de la commission en cas de prévision d'une situation défavorable.

1.3. Mission

En fonction de l'état/quantité de neige, des données fournies par les stations automatiques neige/vent, de l'étude du bulletin météo, ainsi que du bulletin des avalanches de l'Institut fédéral du Weissfluhjoch et des observations du chef technique, la commission donnera un **PRÉAVIS** sur les dangers d'avalanches relatifs à la RC 705 B-P.

2. Décision de fermeture / ouverture

Le représentant de la DGMR (ou en son absence un autre membre de la commission) avisera ensuite le voyer ou son remplaçant qui prendra la **décision pour une sécurisation ou une fermeture** (respectivement ouverture) d'un tronçon déterminé de la route cantonale.

Celle-ci est prise par le voyer soussigné ou, en son absence, par son adjoint.

Si l'un ou l'autre ne peuvent être atteints, il y a lieu de se référer au chef de la division entretien de la Direction générale de la mobilité et des routes : M. Laurent Tribolet.

	Bureau /Domicile	Portable
Voyer	021 557 85 45 / 024 463 27 77	079 416 25 38
Adjoint du voyer	021 557 85 45 / 024 466 41 40	079 241 14 10
Chef division entretien	021 316 70 49 / 021 845 74 75	079 756 52 93
Collaborateur du voyer	021 557 85 45	079 310 53 38

3. Annonce

Une fois la décision prise par la DGMR, l'annonce d'un tronçon fermé (respectivement ouvert) à la circulation se fera selon le schéma suivant :

Contact	Tél.
Commission locale (Laurence Habegger, Syndique, Présidente)	079 274 43 38
Commission locale (Rémy Fischer, Syndic, Président)	079 778 33 78
Poste de gendarmerie de Cergnat ¹	024 557 78 41 ou 117
OTP	021 343 15 54
Transports Publics du Chablais SA (Concession bus postaux)	079 418 06 07

Avant d'appeler l'OTP, évaluer la pertinence d'afficher un message sur les panneaux LED avancés.

¹ Uniquement pendant les heures d'ouvertures, en cas de non-réponse, appeler le 117. L'appel à l'OTP suffit !

4. Rappel pour la signalisation

Les tronçons fermés à la circulation seront barrés au moyen des barrières fixes munies des signaux OSR 2.01 "Interdiction générale de circuler dans les deux sens", OSR 2.15 "Accès interdit aux piétons", ainsi que d'une plaque complémentaire "Danger d'avalanche".

Contact	Portable
Piquet 1 Dépôt Sépey	079 412 08 52
Jacques Rumo, Chef cantonnier	079 281 15 18
Adrien Chablais, Rempl chef cantonnier	079 906 95 99 (privé)

En cas de fermeture prolongée de la route, la DGMR se chargera de la mise en place de la signalisation avancée de la route notamment à Aigle et à Champ Pèlerin.



Mario Gheza
Voyer de l'arrondissement Est

Va à : MM. les membres de la commission locale

Copies pour information par e-mail :

- ✓ Municipalités de Leysin et Ormont-Dessous
- ✓ Poste de gendarmerie Aigle
- ✓ Poste de gendarmerie de Cergnat
- ✓ OTP
- ✓ Transports Publics du Chablais SA (Concession car postal)